



1 L'application de la loi de programmation des finances publiques

Le plafond de ressources de la mission « Défense » est conforme à la loi de programmation des finances publiques. Toutefois, du fait de la hausse des cours des produits pétroliers qui grève le poste des carburants opérationnels, un abondement de 100 M€ à ce titre a été obtenu au PLF 2012. Les crédits budgétaires augmentent de 1,6 % (480 M€) par rapport à la loi de finances initiale pour 2011.

2 Des ressources totales qui s'élèvent à près de 32 Md€ hors pensions

Conformément à la loi de programmation militaire, les crédits budgétaires de la mission « Défense » sont complétés par des recettes exceptionnelles dont le montant attendu est de 1,09 Md€. Au total, en 2012, les ressources (hors pensions) de la mission « Défense » s'élèveront à 31,7 Md€.

BUDGET TOTAL DE LA MISSION « DÉFENSE »

(crédits de paiement en Md€ courants)

Structure courante	LFI 2011	LPFP annuité 2012	PLF 2012
Crédits budgétaires (hors pensions)	30,15	30,52	30,63
<i>dont abondement externe 2012 pour les carburants opérationnels</i>			0,10
Recettes exceptionnelles	1,02	1,05	1,09
Total (hors pensions)	31,17	31,57	31,72
Total (avec pensions)	38,43	39,09	39,37

3 Un effort en faveur des équipements en progression de 3 %

La priorité en faveur de l'effort d'équipement (études, dissuasion, opérations d'armement, infrastructure, entretien programmé du personnel et du matériel) sera maintenue. Les crédits d'équipement atteindront en effet 16,5 Md€ en 2012, soit une progression de près de 3 % (500 M€) par rapport à la loi de finances initiale pour 2011.

4 Un budget résolument tourné vers l'avenir

Avec 21 Md€ d'autorisations d'engagement hors titre 2, le budget de la mission « Défense » préserve les équilibres capacitaires définis par le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*. Il permet notamment la passation de commandes en matière de programmes d'armement ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du nouveau plan de stationnement des armées et l'effort au profit de la disponibilité du matériel.

5 Une priorité confirmée en matière de recherche & développement (R&D) : 3,5 Md€

Premier acheteur et investisseur public, le ministère de la Défense et des Anciens combattants suscite et accompagne l'innovation industrielle et technologique en finançant un effort de R&D de 3,5 Md€ en 2012. La Défense est ainsi au cœur de la politique de croissance et de compétitivité du Gouvernement.



6 Un effort au profit de la disponibilité des matériels : + 7,5 %

L'entretien programmé des matériels reste une des priorités de la Défense avec 2,75 Md€ de crédits de paiement en 2012, soit une augmentation de 7,5 % (200 M€) des crédits par rapport à 2011. Les autorisations d'engagement progressent de 5 % afin de poursuivre la politique contractuelle pluriannuelle du ministère sur l'entretien programmé du matériel. Ces fortes progressions permettent de maintenir l'effort au profit de la disponibilité des équipements qui s'inscrit dans un contexte de renouvellement important des matériels.

7 La préservation des moyens consacrés aux opérations extérieures

Hors la participation française à l'engagement militaire international pour protéger la population libyenne (opération HARMATTAN), les surcoûts OPEX devraient avoisiner 880 M€ en 2011, soit une stabilisation sur les trois dernières années. Ces surcoûts sont provisionnés dès la construction du budget. La dotation créée à cet effet est en constante augmentation depuis 2005 et atteindra 630 M€ en 2012 comme en 2011.

8 Grand employeur de l'État avec plus de 22 000 recrutements en 2012

Le ministère de la Défense et des Anciens combattants demeurera l'un des premiers recruteurs de l'État avec une prévision de recrutement de l'ordre de 21 000 militaires et de 1 200 civils.

Dans le même temps, le ministère participe pleinement à l'effort gouvernemental de maîtrise des effectifs, puisqu'il supportera 7 462 suppressions d'emploi nettes en 2012 portant essentiellement sur les fonctions de soutien.

9 L'amélioration de la condition du personnel

Le ministère confirme son engagement en faveur des ressources humaines, d'une part au profit de l'amélioration de la condition du personnel à hauteur de 90 M€ (66 M€ pour le personnel militaire et 24 M€ pour le personnel civil), et d'autre part au titre du Plan d'accompagnement des restructurations (PAR) à hauteur de 241 M€, en augmentation de 1,2 % par rapport à 2011 afin de soutenir une réforme de grande ampleur.

10 Un financement important en faveur de l'environnement

Pour l'année 2012, l'effort financier du ministère de la Défense et des Anciens combattants en faveur de la protection de la nature et de l'environnement se monte à 154 M€. Les actions menées concernent tant la protection des sols que la sauvegarde de la biodiversité ou la prévention des risques. Un tiers des crédits concerne la dépollution d'installations techniques et le démantèlement de matériels militaires.